



BIODOSE



GRANULES BACTÉRIO-ENZYMATIQUES POUR LA BIO-ÉPURATION DES REJETS POUR FOSSES SEPTIQUES ET BACS A GRAISSES

PROPRIETES :

BIODOSE est une poudre longue conservation en sachet dose aquasoluble de 30 grammes dont la dispersion et la réhydratation sont très rapides en milieu aqueux.

BIODOSE est non soumis à l'étiquetage des préparations chimiques dangereuses d'après la directive européenne 88/379, formulation conforme à la directive européenne 2005/54/CE Classe 1 concernant les produits biologiques (bactéries et enzymes) assurant qu'ils ne contiennent pas de micro-organismes pathogènes pour l'homme, la faune et la flore.

La diversité de ces composants, les fonctions enzymatiques et fermentaires équilibrées facilite le traitement des différents constituants organiques présents dans les rejets, les effluents domestiques.

ACTIONS ENZYMATIQUES :

A/ Sur les corps gras (par lipases) dégradation des agglomérats de graisses végétales ou animales fixées sur les parois des bacs, tuyauteries ou flottant à la surface de l'effluent.

B/ Sur les sucres, amidons, et autres glucides (par amylases) en suspension ou en solution dans les rejets.

C/ Sur les fibres et dérivés de cellulose (par cellulases) matières colloïdales.

D/ Sur les matières protéiques (par protéases)

ACTION BIO FERMENTAIRE :

La bio fermentation assure complémentirement la dégradation des agglomérats organiques.

Cette action permet de liquéfier et de fluidifier les rejets. De plus, par leur propriété, dans les conditions ambiantes favorables à se renouveler, les ferments apportent en se multipliant leurs propres fonctions enzymatiques assurant une bio épuration continue des déchets organiques.

Ces actions combinées de dégradation, de digestion, de liquéfaction de matières organiques par les ferments sélectionnés ensemencés peuvent ainsi contribuer à l'amélioration des valeurs DBO DCO des rejets. D' autre part, cet ensemencement dirigé corrige les effets malodorants causés par la stagnation des matières organiques et leur dégradation pouvant, dans certains cas, résulter de microorganismes de caractère fermentaire putréfiant dominant.

COMPOSITION :

Préparation à base d'une association standardisée et équilibrée d'extraits enzymatiques, de bactéries sélectionnées de caractères saprophytes et d'activateurs de réhydratation et d'activation conditionné en sachet dose aquasoluble.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Aspect	Micros granulés irréguliers
pH	7,1
Masse volumique	720g/l +/-20g
Parfum	Sans

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

UTILISATIONS :

BIODOSE est utilisé pour les bacs et fosses de décantation, bacs à graisses, puisards, canalisations d'évacuation.

MODE D'EMPLOI :

Mise en oeuvre du BODOSE pour tous les cas cités ci-dessous :

Dilution de la quantité nécessaire prévue dans un seau propre (rigoureusement exempt de toute trace de bactéricide) contenant 10 litres d'eau tiède (37 / 40 °C maxi).

Laisser l'hydratation pendant une durée moyenne comprise entre 5 et 15 minutes (ne pas excéder cette durée), remuer une ou deux fois si possible et juste avant la mise aux endroits souhaités.

Ensemencer de préférence en fin de journée.

Afin de permettre un ensemencement progressif et régulier conduisant progressivement au système de bio épuration, il convient d'observer les éléments suivants :

A/ procéder à un ensemencement dit dose de départ.

b/ renouveler régulièrement et hebdomadairement à un rythme d'entretien fonction du volume d'effluent, de la masse d'apport journalière de matières organiques, ainsi que des conditions ambiantes propres.

Compte tenu du temps nécessaire à la mise en place du processus de fonctionnement de la fermentation dégradation liquéfaction (ce temps d'adaptation varie généralement de 1 à 3 semaines). Effectuer un apport initial et ajout périodiquement.

A titre d'exemple :

1 Bacs à graisses : pour un volume de 100 litres :

Dose initiale : mise en fonctionnement dans le bac à graisses préalablement nettoyé, apporter 2 à 4 doses aquasolubles de 30 grammes selon l'importance des rejets solides de graisses dans la journée (soit 60 à 120 grammes en moyenne).

Dose d'entretien : Chaque soir apporter une dose aquasoluble de 30 grammes.

2 - Fosses septiques : puisards, puits perdus ou d'épandage exemple pour une capacité de 2000 litres :

Dose initiale : 8 sachets de 30 grammes (240 grammes) à renouveler 1 fois après 5 à 6 jours dans le cas d'une fosse engorgée ne fonctionnant plus.

Dose d'entretien bimensuel : 2 doses aquasolubles de 30 grammes tous les 15 jours.

Dans le cas de fosses " paresseuses " malodorantes, un apport de 2 doses aquasolubles de 30 grammes chaque semaine est recommandé dans les périodes où l'eau du réseau particulièrement chlorée entrave le fonctionnement.

3 - Tuyauteries, évacuations : eaux usées, siphons de sanitaires, d'éviers, bacs de cuisines, douches, lavabos, etc...

Dose recommandée : 1 dose aquasoluble de 30 grammes pour tuyauteries, évacuations dans les collectifs, habitations, écoles, hôtels, etc... Traiter les évacuations des sous-sols avant ceux des étages et tenir compte des volumes de matières organiques plus importants dans les niveaux inférieurs.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Stocker hors de portée des enfants et à l'abri du gel. Refermer l'emballage après chaque utilisation. Eviter le contact à chaque utilisation. Porter des gants. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes.